

LETTRE DU CONSEIL

L'actu de la municipalité vient à vous !

Que se passe-t-il dans votre commune ?

CARNET

Naissances :

- Diana le 26/11/25
(Charlène Pinot et Nicolas Bicand)
- Nolan le 07/12/25
(Adeline Blanquet et Jérémy Deletraz)
- Anna le 20/12/25
(Lisa Marques et Thomas Loggia)
- Léo le 23/01/26
(Marie Manoukian et Pierre Tanazacq)

Décès :

- Arlette Valentin le 30/12/25 à 89 ans
- Gaston Ramaz le 18/02/26 à 85 ans
- Simone Calloud le 28/02/26 à 82 ans
- Colette Pichollet le 19/02/26 à 93 ans
- Renée Savigny le 24/02/26 à 92 ans
- Joëlle Ray le 13/03/26 à 68 ans



Elections municipales

Merci ! Nous tenions à partager avec vous notre immense gratitude. Vous avez choisi de nous accorder **vosre confiance** avec **84,72%** des suffrages exprimés en faveur de l'équipe La Biolle Village. Avec un taux de participation de 43,54%, ce sont donc 36,89% des biollans inscrits qui ont décidé d'accorder un soutien clair et sans équivoque au programme présenté pour la commune.

L'équipe est d'ores et déjà au travail et mettra toute son énergie au service de tous les biollans.

Nombre d'inscrits	2285
Nombre de votants	995
Votes nuls	64
Votes blancs	88
Votes « La Biolle Village »	843



www.labiolle.fr

www.labiollevillage.fr

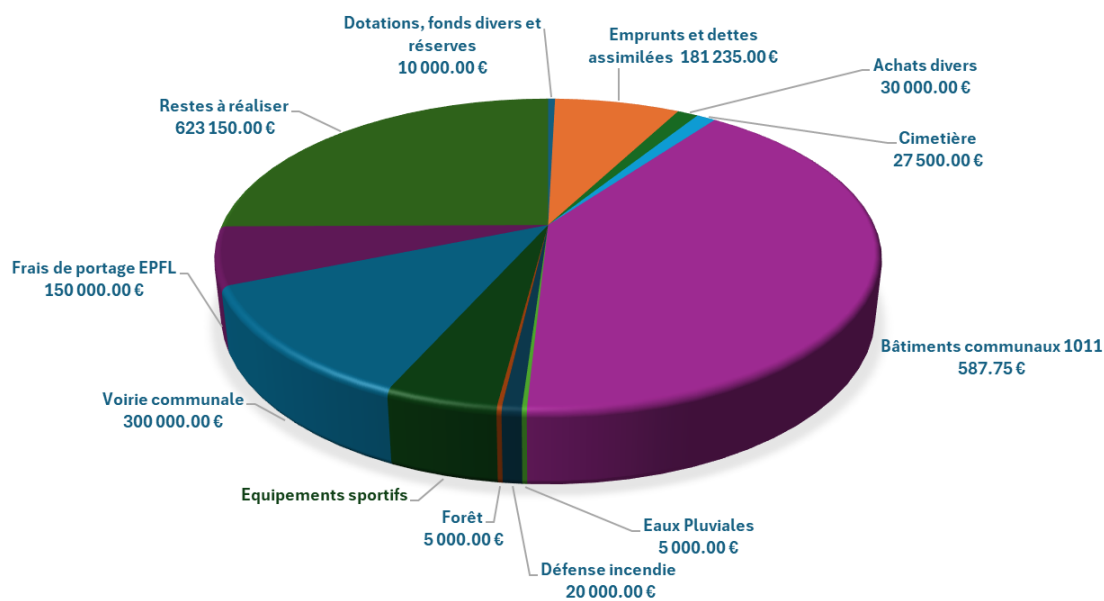
Facebook : Commune de La Biolle
Illiwap : Mairie de La Biolle

AGENDA

Prochain Conseil :

Mercredi 01 avril, 20h en mairie.

DEPENSES PREVISIONNELLES D'INVESTISSEMENT 2026 PAR THEMATIQUES



Délibération 2026-1

Suite à un problème informatique du Trésor Public, le vote du Compte Financier Unique est ajourné.

Délibération 2026-2

Affectation anticipée des résultats.
Le résultat de fonctionnement s'élève à **1 043 377,42€**

- 806 877,42 € sont affectés à l'investissement futur
- 236 500 € sont provisionnés en fonctionnement pour couvrir des créances non recouvrées.

FOCUS SUR LE BUDGET

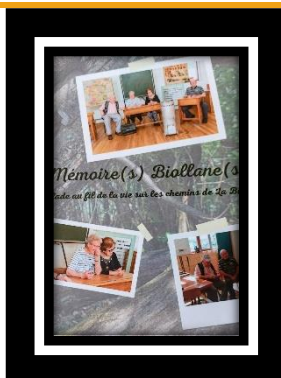
Délibération 2026-3

Le budget prévisionnel s'équilibre à **3 005 200 € en fonctionnement** et à **2 197 472,75 € en investissement**. En fonctionnement, l'essentiel des dépenses (49%) concerne le personnel, marque importante de la volonté de la collectivité de conserver en régie son savoir-faire. 33% des dépenses concernent les charges courantes de la collectivité et 10% environ sont réservées à l'investissement futur. En investissement, la moitié de la somme est dédiée au réaménagement de l'appartement du gardien ainsi que la mise aux normes et l'amélioration de la salle de l'ébène. D'autres opérations en cours seront soldées comme les cuves de récupération pour l'arrosage du stade, l'aménagement du cimetière, l'amélioration des voiries communales, la remise à niveau de la défense incendie. **Les voyants sont au vert, avec un encours de la dette/population de 400€ environ et une capacité de désendettement inférieure à 2 ans.**

Délibération 2026-4

« Mémoires biollanes »

Recueil des souvenirs de nos aînés de plus de 90 ans, cet ouvrage nous livre une partie de l'Histoire de la commune au travers d'histoires communes.



Montant : 20 €

Uniquement par **chèque** à l'ordre du Trésor Public.

Précommande sur www.labiollevillage.fr ou en papier en mairie jusqu'à fin mars.

Infos diverses

Délibération 2026-5

Emploi « agent technique polyvalent »

La commune recherche un agent des services techniques à temps complet pour une durée de 1 an renouvelable.



LA BIOLLE
Recrute !

- Un agent polyvalent des services techniques
- 35h semaine
- 1 an renouvelable
- 10 astreintes semaine par an

Candidatures sur : rh@la-biolle.fr

Délibération 2026-6

Signature d'un avenant avec le centre de gestion

Délibération 2026-7

Renouvellement du partenariat avec Radio Grand Lac

Délibération 2026-8

Mise à disposition gratuite de l'Ebène à la MSA

La MSA organise une journée de prévention santé au travail au profit des exploitants agricoles. Le conseil marque et renouvelle son soutien au monde agricole et aux actions de sensibilisation qui le concerne avec cette mise à disposition gratuite pour cette action.

Délibération 2026-9

Mise en gestion de parcelles agricoles à l'AFA

Les parcelles B n°1407 et B n°1408 propriété de la commune sont mises en gestion à l'Association Foncière Agricole.

Délibération 2026-10

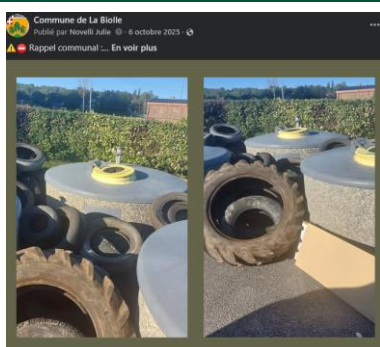
Rythmes scolaires

Le conseil renouvelle pour 3 ans, sa volonté de faire perdurer l'organisation scolaire sur 4 jours en accord avec l'avis des deux conseils d'école.

Délibération 2026-11

Motion concernant la compétence « distribution d'électricité »

Le conseil réaffirme sa volonté de conserver cette compétence dans le bloc communal.



Suite du dépôt sauvage à Savigny

Après 6 mois de recherches et parce que nous n'avons jamais baissé les bras ou abandonné... Nous avons retrouvé le contrevenant.

En espérant que cela serve de leçon, il n'y a pas de petite incivilité ! Zéro tolérance pour ceux qui ne respectent rien.

Lutte contre le frelon asiatique

La commune participe activement à la lutte contre le frelon asiatique en prenant en charge une partie du coût de destruction des nids.

Parallèlement à cela, et en mesure de prévention, nous mettons à disposition des pièges achetés en groupement de commande avec le Groupement de Défense Sanitaire.

Les apiculteurs, en priorité, sont invités à venir les retirer gratuitement en mairie.



Délibérations 2026-15, 16, 17, 18
et 19

Election du maire et des adjoints

Lors de la séance du 20 mars 2026, le conseil nouvellement élu a procédé à l'élection du maire puis à la fixation du nombre d'adjoints. Une seule liste de 6 adjoints a été présentée. Elle a été élue à l'unanimité. Lecture fût faite ensuite, par le maire, de la charte de l' élu local. Pour finir, les délégations consenties au maire par le conseil ont été votées.



NOVELLI Julie
Maire de La Biolle



DA SILVA LOPES Philippe
1^{er} adjoint



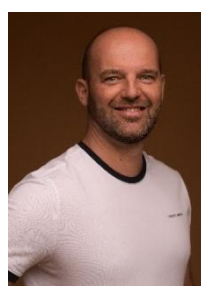
BOINON Véronique
2^{ème} adjointe



BADIN Benoit
3^{ème} adjoint



LEOPOLD Sabine
4^{ème} adjointe

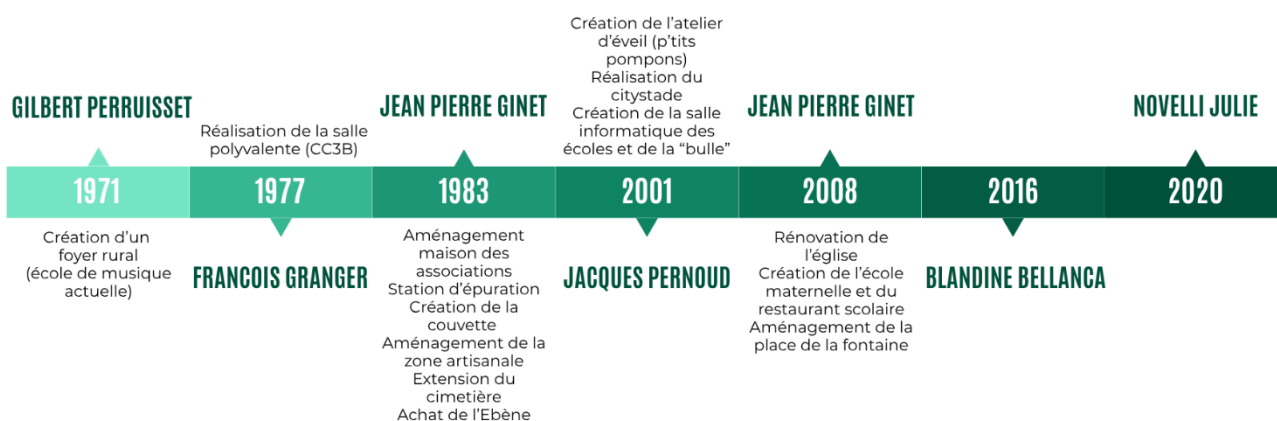


QUILLET Sylvain
5^{ème} adjoint



MOCELLIN Claire
6^{ème} adjointe

UN PEU D'HISTOIRE ...



Nous remercions chaleureusement l'ensemble des élus du mandat 2020-2026, pour tout le travail qu'ils ont accompli dans le cadre de leur fonction.